

Communiqué Enseignement Supérieur et Recherche de

**FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB) – CGT (SNTRS, FERC SUP) –
UNSA (Sup'Recherche, SNPTES) – SGEN CFDT Recherche EPST –
Sud Recherche EPST – SLR – SLU**

**Après la remise du rapport de l'enquête précarité au Ministère,
le faire connaître partout et se mobiliser**

Les syndicats de la recherche et de l'enseignement supérieur (ESR) accompagnés des associations SLR et SLU ont porté le 16 février au ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur le rapport sur l'enquête précarité, effectué à la demande de l'Intersyndicale par des professionnels de la recherche et rendu public le 8 février 2010. Ils ont été reçus par le Cabinet de la ministre.

Les organisations syndicales et associatives de l'ESR ont demandé à cette occasion que le ministère s'engage d'ici un mois sur :

- 1) des mesures immédiates pour que les droits des non titulaires soient respectés effectivement
- 2) un plan pluriannuel de créations d'emplois statutaires permettant de résorber la précarité.

Des négociations pourraient alors être programmées pour discuter des modalités concrètes, y compris réglementaires (mesures statutaires, procédures spécifiques, ...) qui seraient nécessaires.

Le ministère ne conteste pas véritablement le chiffre de 50 000 précaires dans l'enseignement supérieur et la recherche publics avancé par l'Intersyndicale – il avance lui-même un chiffre de 37 000 –, ce qu'il conteste c'est la réalité de la précarité ! Pour lui, les chercheurs recrutés grâce aux financements de l'ANR ne sont pas des "précaires", ce sont des non-titulaires avec des contrats dont la durée est liée à celle des projets financés. Les enquêtes menées par l'ANR sur leur devenir à l'issue de leur contrat montrent qu'ils s'insèrent ensuite très bien. Quant aux autres catégories de personnels et aux multiples formes de précarité mises en lumière par l'enquête intersyndicale (ITA, vacataires, chargés de cours, ...), le représentant du cabinet ne semble même pas savoir qu'elles existent. Il ne tarit pas d'éloge sur les bienfaits de l'ANR et de la LRU qui selon lui, aurait évité l'accroissement de la précarité !

Le Ministère n'a pris, lors de cette réunion, aucun engagement. Il propose seulement aux syndicats de discuter courant avril d'un projet baptisé "horizon de l'emploi scientifique" à partir de l'étude qu'il a lui même réalisée sur "l'état des lieux de l'emploi scientifique" et qu'il prévoit de recouper avec les priorités de la SNRI (Stratégie Nationale de Recherche et Innovation). Ce travail est présenté comme une préparation des arbitrages budgétaires pour le prochain plan triennal (2011-2013). Les éventuelles

décisions politiques ne seront prises qu'à partir de juillet.

Le Ministère confirme qu'il y aura bien "maintien de l'emploi" dans l'ESR en 2011, et considère comme "très favorable"... qu'il n'y ait pas de nouvelles suppressions d'emplois. La délégation a fait valoir le besoin de dizaines de milliers d'emplois budgétaires supplémentaires pour régulariser les précaires, remédier au sous-encadrement et faire face à l'accroissement des tâches.

Devant le refus d'entendre les demandes de l'Intersyndicale et des personnels, il est indispensable de faire connaître largement le Rapport de l'enquête précarité et ses conclusions ainsi que d'inviter à une mobilisation accrue de tous pour obtenir du ministère les réponses traduisant la prise en compte de ces exigences. Après la remise officielle du Rapport, l'Intersyndicale est résolue à venir chercher ces réponses dans quelques semaines.